

petit employé réactionnaire, l'ouvrier individualiste, accèdent brutalement à la lutte politique, la fin de la crise se marque par une rechute massive que seule l'avant-garde organisée est susceptible d'endiguer.

L'« oubli » de la spécificité de la crise révolutionnaire ouvre donc la possibilité d'une progression linéaire de la conscience des masses, d'une émancipation idéologique progressive pour laquelle elles échapperaient à l'emprise de l'idéologie bourgeoise pour se pénétrer de la théorie marxiste.

Il pourrait sembler au lecteur peu attentif qu'une telle interprétation du texte 7 pêche par malveillance. Pourtant nombre d'expressions écrites ou orales (« le prolétariat avance... », « dans son cheminement », « le niveau de conscience s'élève... ») viennent l'étayer. On objectera encore qu'il n'y a là que maladroites de style ou, au pire, hypothèses théoriques peu approfondies.

Le malheur, c'est que ces « maladroites » ou ces hypothèses ont des conséquences éminemment pratiques, en particulier à propos du travail ouvrier.

Et en particulier, il importe de revenir sur la notion « d'organisations autonomes de la classe », clef-de-vôte du « système » créachien. Qu'entend-on par autonomes ? S'il s'agit d'autonomie par rapport à la bourgeoisie, les syndicats *tels qu'ils sont* représentent déjà une forme d'organisation autonome de la classe. A moins qu'on le nie simplement. Auquel cas il faut revenir sur le caractère double de la bureaucratie et fournir une explication nouvelle de l'emprise durable des bureaucraties ouvrières sur la classe. A moins que seul le maléfice nous ait détourné des masses, et alors certes tout se tient.

On peut dire plus précisément que ces organisations sont *autonomes* par rapport aux organisations staliniennes. Fort bien. Mais sont-elles *autonomes* par rapport au développement de l'avant-garde ? Le texte 11 le laisse supposer. Il met ces organisations « autonomes » en compétition avec le syndicat et non avec le P.C.F. :

« elles ne sauraient se substituer aux *syndicats* et à leur direction », p. 14.

« elles peuvent créer un rapport de force réel avec des directions *syndicales* », p. 14.

Il s'agit donc en fait de « *groupes politiques stables* » (p. 14), intermédiaires entre le syndicat et l'avant-garde. Il s'agit alors d'un jalon dans le développement du niveau de conscience des masses. A ce jalon correspond une forme de jonction intermédiaire avec le mouvement étudiant, « le jumelage C.A. et C.A. ouvrier » (p. 14). Ces « organisations autonomes » sont donc pour Rivière et Creach, un des moments de l'émancipation idéologique du prolétariat.

Pour nous, il ne saurait être précisément question de les stabiliser, mais de les faire évoluer. L'existence de ces C.A. ouvriers, ou de ces groupes ouvriers auxquels font allusion Rivière et Creach est déterminée par l'état du rapport de force, pendant toute une période entre l'avant-garde et le P.C.F. Entre le P.C.F. qui perd de son emprise sur la classe et l'avant-garde insuffisamment forte et regroupée pour lui fournir *dès maintenant* une alternative. Ainsi se constitue une frange politique entre le P.C.F. et